



Rapport annuel de Groupe Meloche inc.

Loi sur la lutte contre le travail forcé et  
le travail des enfants dans les chaînes  
d'approvisionnement  
(L.C. 2023, ch. 9)

Exercice financier : EF2024

Révision : Rapport « initial » du 30 mai 2024

**Identification de l'entité**

Nom légal de l'entité :	Groupe Meloche inc.
Exercice financier visé par le rapport :	EF2024 (29 janvier 2023 au 3 février 2024)
Identification d'un rapport révisé :	Non
Numéro(s) d'entreprise :	078664-1
Identification d'un rapport conjoint :	Non
Obligations de faire rapport dans d'autres administrations :	Non
Catégorisation selon la Loi :	Présence commerciale canadienne
Secteur/industrie :	Fabrication
Endroit :	Québec, Canada

## **Mesures pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants**

Afin de prévenir et d'atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants, Groupe Meloche inc. a procédé à une vérification de ses propres activités et de celles de toutes les entités qu'elle contrôle. De plus, une activité de cartographie des chaînes d'approvisionnement a été réalisée.

### **Exigence a) Structure, activités et chaînes d'approvisionnement**

Structure juridique :	Personne morale
Structure organisationnelle :	Départementale
Mandat de l'organisation :	Fabrication de pièces de moteur et de structure d'avion
Nombre des employés :	300 (en moyenne)
Organisations partenaires :	Aucune
Contrôle d'autres entités :	Aérospatiale Hemmingford inc. Fabrication de pièces de moteur et de structure d'avion Québec, Canada  Techniprodec ltée Fabrication de pièces de moteur et de structure d'avion Québec, Canada

### **Exigence b) Politiques et processus de diligence raisonnable**

Groupe Meloche inc. a un code d'éthique et intègre une conduite responsable des entreprises (CRE) dans ses politiques et ses systèmes de gestion.

## Exigence c) Risques de travail forcé et de travail des enfants

Groupe Meloche inc. n'a déterminé aucun risque que le travail forcé ou le travail des enfants soient utilisés soit dans ses propres activités ou dans celles de toutes les entités qu'elle contrôle.

Groupe Meloche inc. a débuté le processus de détermination des risques dans ses chaînes d'approvisionnement, mais il y a encore des lacunes dans notre évaluation (qui s'est limitée à l'évaluation des fournisseurs de niveau 1). À titre d'exemple, voir les 2 extraits ci-dessous. Pour l'instant, Groupe Meloche inc. n'a déterminé aucun risque concret que le travail forcé ou le travail des enfants soient utilisés dans ses chaînes d'approvements.

CARTOGRAPHIE DES APPROVISIONNEMENTS					
11 catégories d'achats		45 fournisseurs		S d'achats	
CATÉGORIES D'ACHAT	\$ DE DÉPENSES ANNUELLES	%\$	%\$ CUMULÉ	PROVENANCE	FOURNISSEURS
1. MP - Métaux		38%	38%	United States (90%) Canada (10%)	ThyssenKrupp Aerospace (TKA) (28%) A.M Castle & Co US (14%) AMI Metals (13%)...
2. Produits semi-finis		17%	55%	Canada (100%)	Techniprodec (41%) L&R Canada (41%) PRODUITS INDUSTRIELS TRAF INC. (13%)...
3. Maintenance		9%	64%	Canada (100%)	DMG Mori (43%) Mazak (21%) PYRO-AIR LTÉE (15%)...
4. Outillage		9%	72%	Canada (100%)	Baron Inc. (64%) PILOT P.B. INC. (19%) OPTIMUM (17%)
5. Machinerie		9%	81%	United States (100%)	DMG Mori (51%) Mazak (49%)

ANALYSE DES RISQUES PAR PAYS																																								
RISQUE FAIBLE	RISQUE ÉLEVÉ																																							
RISQUE MOYEN	RISQUE TRÈS ÉLEVÉ																																							
RISQUE MOYENNEMENT ÉLEVÉ	NON DISPONIBLE (N/A)																																							
<b>ENJEUX</b>	<b>RISQUES PAYS</b>																																							
1.1. SANTÉ ET SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS																																								
1.2. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION DES EMPLOYÉS																																								
1.3. CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS	Heures de travail																																							
	Protection sociale																																							
	Droits du travail																																							
	Travail des enfants																																							
1.4. ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Travail forcé																																							
	Parité homme-femme																																							
1.5. ENGAGEMENT ENVERS LES COMMUNAUTÉS ET LUTTE AUX INÉGALITÉS SOCIÉTALES	Crises de l'eau																																							
	Crises alimentaires																																							
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">PAYS</th> </tr> <tr> <th>UNITED STATES</th> <th>CANADA</th> <th>CHINA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>51%</td> <td>49%</td> <td>#REF!</td> </tr> <tr> <td>n/a</td> <td>n/a</td> <td>n/a</td> </tr> <tr> <td>n/a</td> <td>n/a</td> <td>n/a</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>3</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>		PAYS			UNITED STATES	CANADA	CHINA	51%	49%	#REF!	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	3	3	4	1	1	2	4	2	5	1	1	3	2	1	3	2	3	4	1	1	1	1	1	1
PAYS																																								
UNITED STATES	CANADA	CHINA																																						
51%	49%	#REF!																																						
n/a	n/a	n/a																																						
n/a	n/a	n/a																																						
3	3	4																																						
1	1	2																																						
4	2	5																																						
1	1	3																																						
2	1	3																																						
2	3	4																																						
1	1	1																																						
1	1	1																																						

### **Exigence d) Mesures de remédiation**

Groupe Meloche inc. n'a identifié aucun risque de travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, aucune mesure corrective n'a donc été prise.

### **Exigence e) Remédiation en cas de perte de revenus**

Puisqu'aucune mesure corrective n'a été prise, aucune remédiation n'est nécessaire.

### **Exigence f) Formation**

Étant donné que Groupe Meloche inc. n'a identifié aucun risque de travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, aucune formation n'a été développée pour l'instant.

### **Exigence g) Évaluation de l'efficacité**

Actuellement, aucune mesure n'a été prise pour évaluer l'efficacité de la prévention et de la réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

## Approbation et attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Nom: Hugue Meloche, ing.

Titre: Président et chef de la direction

Date: 30 mai 2024

Signature :

DocuSigned by:  
  
EE6C0E13DDEC4D1...

« J'ai le pouvoir de lier "Groupe Meloche inc." »